

Coopération internationale

Délégués de la Croix-Rouge suisse (CRS)

Informations générales

La Croix-Rouge suisse (CRS) fournit une aide humanitaire dans des pays touchés par une catastrophe ou des conflits; elle soutient en outre, dans l'optique d'un développement durable, des programmes de coopération à long terme dans le domaine de la santé. En Afrique, en Asie, en Europe orientale et en Amérique du Sud, la CRS met en oeuvre des projets et des programmes en étroite collaboration avec des partenaires locaux (sociétés soeurs ou ONG locales). Le besoin en délégués est limité, car l'on recourt en priorité aux ressources disponibles sur place. Les missions se déroulent en équipe et sont toujours liées à un mandat de formation en faveur des partenaires et des collaborateurs locaux. Les délégués doivent donc bénéficier d'une solide formation de base et d'une sérieuse expérience professionnelle dans leur domaine (médical, paramédical, administratif et/ou logistique).

Le contexte institutionnel dans lequel les spécialistes engagés par la CRS accomplissent leur mission peut être de trois types:

- programmes propres à CRS, en collaboration avec des partenaires locaux, principalement dans le domaine de la reconstruction et de la coopération au développement
- programmes de secours menés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans des zones de conflit
- programmes de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en faveur de réfugiés ou dans le domaine de la coopération au développement.

Types de missions

La CRS engage des délégués pour différents types de missions:

- aide humanitaire:
missions de courte ou moyenne durée (6 mois à un an), essentiellement pour le CICR ou la Fédération, comprenant l'organisation, la direction et la réalisation de programmes de secours, tant dans le domaine médical que dans celui de l'administration ou de la logistique pour les mesures de secours (aide alimentaire, logements, eau potable);
- coopération au développement, dans des domaines variés:
programmes médicaux, mise sur pied et développement d'infrastructures sanitaires, renforcement des services sanitaires en zone rurale, promotion du développement institutionnel et du développement communautaire;
les délégués de la CRS remplissent essentiellement ici une fonction de conseil, de formation et de coordination;
- supervision:
missions de brève durée de spécialistes engagés pour apporter des conseils professionnels ou pour évaluer des projets et des programmes.

Professions

Pour participer à l'exécution de ses programmes, la CRS engage

- des médecins
- du personnel infirmier
- du personnel paramédical (nutritionnistes, laborantin-e-s, orthopédistes, physiothérapeutes)
- des coordinateurs bénéficiant d'un large éventail de connaissances professionnelles et dotés de capacités de gestionnaire
- des experts financiers
- des logisticiens/administrateurs

Exigences

Compte tenu des tâches difficiles et multiples qui les attendent, les délégués de la CRS doivent répondre à des exigences élevées et variées. Seuls les candidats remplissant les conditions minimales suivantes pourront être chargés d'accomplir une mission à l'étranger:

- formation professionnelle
 - ... diplôme de médecine reconnu par la Confédération, de préférence avec spécialisation en chirurgie, anesthésie, etc.
 - ... diplôme d'infirmier/ère en soins généraux, de préférence avec spécialisation comme infirmier/ière anesthésiste ou instrumentiste, infirmière de santé publique ou sage-femme
 - ... diplôme de fin d'études (p. ex. économie, politologie, hydrologie, agronomie, ethnologie, sociologie, santé publique, etc.)
- plusieurs années d'expérience professionnelle
- expérience à l'étranger
(de préférence dans un pays du tiers monde ou dans une région sinistrée)
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais
- aptitude à former et à diriger du personnel spécialisé sur place
- capacités d'organisation et d'improvisation
- tact, intuition, aptitude à accepter des valeurs et cultures différentes, sens de la diplomatie
- bonne résistance physique et psychique
- faculté d'adaptation aux situations difficiles.

La CRS offre pour sa part aux délégués, outre une rétribution en rapport avec l'engagement (versée en Suisse), la prévoyance professionnelle ainsi que la possibilité de se doter d'une couverture d'assurance complète.

Lieu et durée de la mission

En règle générale, les délégués sont envoyés en mission pour 6 à 12 mois, durée qui peut être prolongée selon le programme à accomplir et sur demande de l'intéressé/e.

Aide humanitaire: 6 à 12 mois

Reconstruction/Coop. au développement: 12 mois et plus

Des missions peuvent être accomplies dans le monde entier, mais surtout en Afrique, en Asie et en Europe orientale.